



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Question écrite n° 59418

#### Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le dispositif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en faveur des coopératives agricoles et des coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA). En effet, la Commission européenne a rendu un avis négatif sur ce dispositif, après saisine du Gouvernement, et les coopératives et les CUMA sont de fait définitivement exclues de cette mesure qui représenterait pourtant, pour elles, une réduction de charges importante. Aussi il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en œuvre pour remédier à cette distorsion de traitement et préserver ainsi la compétitivité de ces structures sur notre territoire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marc](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59418

**Rubrique :** Impôt sur les sociétés

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Finances et comptes publics

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5759

**Question retirée le :** 7 octobre 2014 (Fin de mandat)